



GLOBAL SOIL
PARTNERSHIP

Partenariat mondial sur les sols

Assemblée plénière



Troisième session

Rome, 22-24 juin 2015

Rapport relatif aux partenariats régionaux sur les sols

Résumé

- Depuis le lancement du Partenariat mondial sur les sols, le Secrétariat a accordé la priorité voulue à la mise en place de partenariats régionaux sur les sols. À ce jour, de tels partenariats ont été créés dans toutes les régions et la plupart d'entre eux sont entrés dans une phase de consolidation.
- De nombreux pays ont nommé des points focaux du Partenariat mondial sur les sols, ce qui a constitué une étape non négligeable étant donné que ces acteurs jouent un rôle essentiel dans les processus de coopération régionaux. Bien que le principe des partenariats soit considéré comme important et que la bonne volonté soit naturellement l'un des facteurs qui conditionnent la réussite des partenariats régionaux sur les sols, il n'en reste pas moins nécessaire que tous les partenaires expriment formellement leur engagement.
- Grâce aux fonds disponibles (en particulier le projet financé par la Communauté européenne, dont l'un des principaux volets consiste à appuyer l'élaboration de plans régionaux de mise en œuvre dans le cadre des partenariats régionaux sur les sols) et aux contributions de certains bureaux régionaux de la FAO, des ateliers régionaux ont été organisés pendant l'année afin de consolider les partenariats régionaux sur les sols, y compris d'établir des comités directeurs et des groupes de travail et de commencer ou de poursuivre la formulation de plans régionaux de mise en œuvre.
- Plusieurs partenariats régionaux sur les sols sont déjà dotés de plans régionaux de mise en œuvre, qui confirment notamment les principales priorités recensées dans la région et comportent un programme d'action concret en vue de promouvoir la gestion durable des sols et d'inverser le processus de dégradation des sols. De toute évidence, la prochaine étape consiste à lancer l'exécution des plans régionaux de mise en œuvre mais elle ne pourra se concrétiser en l'absence de ressources suffisantes (financières ou en nature). Dans ce contexte, il apparaît clairement que certaines régions ont besoin d'une aide extérieure plus importante que d'autres.
- Les présidents des différents partenariats régionaux sur les sols doivent faire rapport oralement sur les principales réalisations, en particulier en ce qui concerne les plans régionaux de mise en œuvre et la suite à donner. Un point extrêmement important qui découle des

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

ateliers régionaux concerne l'incapacité de nombreux pays à financer la participation de leurs points focaux à l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols. Ces pays ont demandé que le problème soit résolu afin de leur permettre de s'engager pleinement dans cet organe de prise de décision.

Suite que l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols est invitée à donner

- L'Assemblée plénière souhaitera peut-être:
 - réitérer son appel à tous les partenaires afin que ceux-ci s'engagent de façon volontariste dans les partenariats régionaux sur les sols et y participent activement, et surtout qu'ils se donnent les moyens de parachever/exécuter les plans régionaux de mise en œuvre dans le cadre de ces partenariats;
 - exhorter tous les partenaires à apporter des ressources (financières ou en nature) en faveur de l'exécution des plans régionaux de mise en œuvre;
 - inviter à consolider davantage les partenariats régionaux sur les sols, afin d'aboutir à un engagement actif de tous les partenaires concernés et de générer des investissements dans le cadre des priorités mises en évidence.

I. Contexte

1. La section 5.4 du mandat du Partenariat mondial sur les sols énonce que: *«Des partenariats régionaux sur les sols seront constitués entre les parties intéressées et actives dans les régions. Ces partenariats régionaux travailleront en étroite coordination avec les Bureaux régionaux de la FAO et leurs activités seront appuyées par le secrétariat du Partenariat mondial. Les partenariats régionaux mettront en place un processus consultatif interactif avec les organismes pédologiques nationaux et les institutions régionales compétentes.»*

2. Depuis le lancement du Partenariat mondial sur les sols, le Secrétariat s'efforce en priorité, comme il se doit, d'aider les partenaires à mettre en place des partenariats régionaux sur les sols. À ce jour, de tels partenariats ont été créés dans toutes les régions, dont la plupart sont engagées activement dans la consolidation de ces accords. De nombreux pays ont nommé des points focaux du Partenariat mondial sur les sols, ce qui a constitué une étape non négligeable étant donné que ces acteurs jouent un rôle essentiel dans les processus de coopération régionaux. Il apparaît clairement que la principale priorité de tous les partenariats régionaux sur les sols est la formulation et l'exécution de plans régionaux de mise en œuvre qui soient viables, sous réserve que des fonds suffisants soient disponibles, à la fois à l'intérieur et – dans la plupart des cas – à l'extérieur de la région.

3. Les deux partenariats régionaux sur les sols les plus récents sont le Partenariat du Pacifique sur les sols et le Partenariat nord-américain sur les sols.

II. Rapport d'activité général

4. Un bref résumé des réalisations récentes (ou prévues) figure ci-après.

A. Partenariat africain sur les sols

5. Les principales actions entreprises dans le cadre du Partenariat africain sur les sols sont les suivantes:

- Création d'un groupe de travail et lancement d'un processus de consultation par courriel aux fins de l'élaboration du plan régional de mise en œuvre.
- Avec le soutien financier de la Commission européenne, mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités sur la cartographie numérique des sols au service de tous les pays d'Afrique subsaharienne. Les participants issus de 41 pays ont reçu une formation sur les techniques de pointe en matière de cartographie numérique des sols et un ordinateur puissant afin de continuer à appliquer les concepts après leur retour.

- Recrutement d'un consultant chargé de prêter un appui au partenariat, en particulier dans l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre.
- Organisation d'un atelier du 20 au 22 mai à Accra (Ghana). À cette occasion, un comité directeur a été créé et des progrès concrets ont été accomplis dans l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre.

B. Partenariat asiatique sur les sols

6. Les principales réalisations du Partenariat asiatique sur les sols ont été les suivantes:
- Lancement, dans le cadre d'un groupe de travail, d'un processus de consultation visant à mettre en évidence les priorités régionales, qui doivent servir de point de départ pour élaborer le Plan régional de mise en œuvre.
 - Organisation, par le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Secrétariat du Partenariat mondial sur les sols, d'un atelier consultatif réunissant les points focaux, les présidents d'associations de la science du sol et les membres du Groupe technique intergouvernemental sur les sols issus de la région.
 - Création du Comité directeur du Partenariat asiatique sur les sols et définition de la suite à donner quant au Plan régional de mise en œuvre. Le Communiqué de Bangkok a été rédigé pendant l'atelier afin de traduire l'engagement formel des partenaires.

C. Partenariat européen sur les sols

7. Les principales réalisations du Partenariat européen sur les sols ont été les suivantes:
- Un atelier consultatif s'est tenu les 17 et 18 mars 2015 dans les locaux de la FAO. Les participants se sont penchés sur plusieurs thèmes importants et l'extension du mandat du Comité directeur a été reportée au prochain atelier régional (prévu pour le 8 mars 2016).
 - Il est ressorti d'un rapport intérimaire sur les piliers du Partenariat mondial sur les sols qu'il était nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie sur laquelle fonder l'élaboration des plans régionaux de mise en œuvre.

D. Partenariat eurasiatique sur les sols

8. Les principales actions en rapport avec le Partenariat eurasiatique sur les sols sont les suivantes:
- La première séance plénière et réunion du Comité directeur s'est tenue à Samarkand (Ouzbékistan) les 10 et 11 septembre 2014, dans le cadre de la Conférence internationale sur l'étude des terres arides (ICAL2), avec le soutien actif du Secrétariat du Partenariat eurasiatique sur les sols. Étaient présents 24 délégués. Les participants se sont accordés sur les priorités régionales, ont décrit dans les grandes lignes le processus de formulation du Plan régional de mise en œuvre, ont affiné la structure du Partenariat (nomination du Président et du Vice-président du Partenariat eurasiatique sur les sols, ainsi que du Président et des membres chargés des cinq piliers) et sont convenus des résultats attendus pour chacun des cinq piliers.
 - Une réunion d'un groupe de travail sur le pilier 1 a été organisée conjointement avec le Ministère turc de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage le 16 octobre 2014 à Antalya (Turquie). Elle a abouti à un projet de plan pour la mise en œuvre du pilier 1 et à la formulation dans les grandes lignes d'une proposition de projet multinational: Gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages agricoles enclins à la sécheresse et affectés par les sels en Asie centrale et en Turquie, sous l'égide du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (quatre ans, environ 12 000 000 USD).
 - Le Secrétariat et le Ministère turc de l'agriculture organisent actuellement un atelier régional qui doit se tenir du 15 au 17 juin 2015 à Izmir (Turquie). L'objectif est l'examen et l'approbation du Plan régional de mise en œuvre.

E. Partenariat du Proche-Orient / Afrique du Nord sur les sols

9. Les principales actions entreprises dans le cadre du Partenariat du Proche-Orient / Afrique du Nord sur les sols ont été les suivantes:

- Un processus de consultation par courriel visant à recenser les priorités régionales, qui doivent servir de base à l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre. Un consultant prête un appui dans ce domaine.
- Un atelier organisé conjointement avec le Bureau régional de la FAO du 1^{er} au 3 juin 2015 à Amman (Jordanie). Il avait pour objectif de consolider le Partenariat en réunissant les points focaux récemment nommés et en permettant aux participants de débattre de l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre.

F. Partenariat sud-américain sur les sols

10. Les principales réalisations du Partenariat sud-américain sur les sols ont été les suivantes:

- Une réunion tenue lors du Congrès latino-américain sur les sols, qui s'est déroulé du 9 au 15 novembre 2015 à Cuzco (Pérou), avait pour objectif d'informer les partenaires des activités menées et, en particulier, de les faire participer au processus de rédaction du Plan régional de mise en œuvre.
- Un atelier organisé par le Secrétariat du 2 au 5 mars 2015 à Santiago (Chili) avec la participation des points focaux des pays de la région et des présidents des associations nationales de la science du sol. D'autres initiatives et organisations liées aux sols ont été invitées afin de créer des synergies éventuelles.
- L'atelier a abouti principalement à la création d'un comité directeur, au choix d'un président, à la constitution de groupes de travail et à la mise en évidence de priorités régionales. Le Plan régional de mise en œuvre a été parachevé tout récemment.

G. Partenariat sur les sols d'Amérique centrale, Mexique et Caraïbes

11. Les principales mesures prises dans le cadre de ce partenariat ont été les suivantes:

- Une réunion du Comité directeur organisée à Managua (Nicaragua) afin que le projet de plan de mise en œuvre y soit examiné.
- Des échanges continuels par voie électronique depuis lors afin qu'un projet définitif soit disponible pour examen à l'atelier régional tenu les 1^{er} et 2 juin 2015 à La Havane (Cuba).
- Plusieurs manifestations et publications dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des sols et de l'Année internationale des sols.

H. Partenariat du Pacifique sur les sols

- Le Partenariat du Pacifique sur les sols a été lancé le 13 octobre 2014 à Suva (Fidji), en présence de représentants de 12 pays du Pacifique, ainsi que d'universités, d'instituts de recherche et d'autres partenaires.
- Des débats sont en cours au sujet du processus d'élaboration du Plan régional de mise en œuvre.

I. Partenariat nord-américain sur les sols

- Une session spéciale a été organisée au siège de l'Association américaine de la science du sol à Longbeach (Californie) en novembre 2014. À cette occasion, des représentants des États-Unis d'Amérique et du Canada se sont accordés sur le principe d'établir un partenariat régional sur les sols dans un avenir proche.
- En décembre 2014, une lettre d'accord a été signée entre les associations américaine et canadienne de la science du sol, portant ainsi création du Partenariat nord-américain sur les sols.